

SABRE HOMMES M17 - SAISON 2025/2026

RÈGLES SPÉCIFIQUES DE SÉLECTION

Épreuves de référence	Dates	Critères de sélection	
Championnats d'Europe à Tbilissi (lieu à confirmer)	Du 20 au 23 février 2026	Les quatre titulaires ainsi que R1 + R2 seront sélectionnés en suivant l'ordre du classement sélectif à l'issue des épreuves sélectives. Les 5 meilleurs résultats sur 6 épreuves seront pris en compte ou toutes les compétitions sélectives en cas d'annulation d'épreuves.	
Championnats du Monde à Rio de Janeiro	Du 1 au 9 avril 2026	Les deux premiers du classement sélectif avant les Europe + le meilleur résultat aux championnats d'Europe. R1 le 4 ^{ème} titulaire des Europe + R2 le 5 ^{ème} au classement sélectif.	
Épreuves sélectives	Dates	Quotas	Critères de sélection
EN1 Charleville-Mézières Coefficient 0,25	20/10/2025	Open	- Open
EN2 M17 Maisons-Alfort Coefficient 0,25	09/11/2025	Open	- Open
EN2 M20 Montargis Coefficient 0,25	16/11/2025	Open	- Open
CE M17 Eislingen Coefficient 2 <u>*Pas de tireurs frais FFE, mais remboursement en fonction de la performance : T16 remboursement voyage, T8 remboursement total. 4 tireurs remboursés au maximum, si plus de 5 dans les 16, prise en compte du ranking.</u>	06/12/2025	20	- Les 4 premiers de l'EN1.. - Les 8 premiers de l'EN2 (si les 4 premiers de l'EN1 sont dans les 8 de l'EN2, on décale aux places suivantes). - De la 13^{ème} à la 16^{ème} place au classement sélectif (en cas d'égalité, choix commission). - Les deux meilleurs M15 sur les deux épreuves M17, à condition d'avoir fait à minima un T16 sur une des deux épreuves. Sinon classement sélectif. - 2 choix commission. - Remplaçants : choix commission.
CE M17 Ségovie Coefficient 1 <u>*Pas de tireurs frais FFE, mais remboursement en</u>	10/01/2025	20	- Les 14 premiers du classement sélectif (en cas d'égalité, choix commission). - Les 4 remplaçants du CE1.

<u>fonction de la performance : T16</u> <u>remboursement voyage, T8</u> <u>remboursement total. 4 tireurs</u> <u>remboursés au maximum, si plus de 5</u> <u>dans les 16, prise en compte du ranking.</u>			- 2 choix commission. - Remplaçants : choix commissions.
CE M17 Konin Coefficient 1,5 <u>*Pas de</u> <u>tireurs frais FFE, mais remboursement en</u> <u>fonction de la performance : T16</u> <u>remboursement voyage, T8</u> <u>remboursement total. 4 tireurs</u> <u>remboursés au maximum, si plus de 5</u> <u>dans les 16, prise en compte du ranking.</u>	24/01/2025	20	- Les 12 premiers du classement sélectif (en cas d'égalité, choix commission) - Les 4 meilleurs M17 1^{ère} année suivant au classement sélectif. - Les 2 meilleurs M15 au classement sélectif. - 2 choix commission. - Remplaçants : choix commissions.
Stage national *	Dates	Quotas	Critères de sélection
CREPS de Bordeaux	01 au 04/01/2026	28	- Tireurs sélectionnés pour Barcelone + remplaçants + choix commission.
Stage de préparation Europe Strasbourg	16 au 18/02/2026	4	- Tireurs sélectionnés Tbilissi.
CREPS de Bordeaux	2/3 jours avant depart Monde Rio	3	- Tireurs sélectionnés pour Rio.
Épreuves par équipes	Dates	Quotas	Critères de sélection
CE Eislingen (sous réserve que l'épreuve par équipes ait lieu après l'individuel).	07/12/2025	20	- Équipe 1 : 4 premiers du classement sélectif - Autres équipes : en fonction des résultats de l'épreuve individuelle.
CE Ségovie (sous réserve que l'épreuve par équipes ait lieu après l'individuel).	12/01/2025	20	- Équipe 1 : 4 premiers du classement sélectif. - Autres équipes : en fonction des résultats de l'épreuve individuelle.
CE Konin (sous réserve que l'épreuve par équipes ait lieu après l'individuel).	26/01/2025	20	- Équipe 1 : 4 premiers du classement sélectif. - Autres équipes : en fonction des résultats de l'épreuve individuelle.

- Les stages nationaux sont une sélection fédérale, ils sont donc obligatoires. Tout manquement au stage devra être justifié de la manière suivante :
 - En cas de blessure ou maladie, faire constater la blessure ou maladie par le médecin fédéral, ou le médecin des équipes de France jeunes.
 - En cas d'examen scolaire ou universitaire, fournir la convocation de l'épreuve en question.
 - En cas de force majeure personnelle (décès, maladie d'un proche etc...), prendre contact directement de l'entraîneur national de la catégorie.

Tout manquement à ces obligations pourrait faire l'objet d'un retrait de sélection en compétition internationale.

Les regroupements équipe de France (stages ou compétitions internationales) demeurent sous la responsabilité et l'autorité de l'encadrement fédérale.